

Lettre ouverte au Directeur Académique des Pyrénées-Orientales 11 mai : il est temps de siffler la fin de la récréation !

Monsieur le directeur académique,

Voilà donc trois semaines que le président a annoncé la réouverture des écoles. Trois semaines pendant lesquelles il a fallu patienter, écouter le ministre Blanquer donner des « pistes », patienter, entendre le premier ministre démentir le ministre, patienter, attendre le protocole sanitaire qui sera prêt le 1^{er} mai, patienter, puis attendre finalement le 4 mai...

L'impréparation du ministère a laissé place à l'amateurisme, l'amateurisme a maintenant laissé place au cynisme. C'est ainsi que les personnels de l'Education Nationale qui contactent massivement le SNUipp-FSU 66 ressentent la situation actuelle et la préparation de l'après 11 mai. Avec beaucoup d'inquiétudes légitimes mais aussi avec beaucoup de colère. Cynisme car pendant ce temps, toutes et tous sont submergés d'injonctions, surtout orales, de leur hiérarchie, contradictoires d'une circonscription à l'autre. Ce sont ces personnels qui assurent le lien indispensable avec les maires qui, pour leur part, souhaitent mettre tout en œuvre afin que la sécurité sanitaire soit au rendez-vous.

Tel est le quotidien de l'ensemble des équipes enseignantes et plus particulièrement des directeurs et directrices. Ils doivent préparer le 11 mai et surtout le 12 en relation avec les services municipaux, les familles, à partir de quoi ? De rien, de vent, de suppositions, d'hypothèses.

Rien, pas de circulaire de cadrage, pas de protocole sanitaire !

Transmettre du vent à ses collègues, aux municipalités et à leurs agents, aux familles et par conséquent à nos élèves, n'est pas une tâche aisée et elle ne devrait pas nous incomber. C'est encore une fois la précieuse conscience professionnelle des personnels sur le terrain qui palie les carences de notre administration à la dérive.

Il nous semblait, mais cela a peut-être changé sous le ministère Blanquer, que les fonctionnaires recevaient leurs instructions hiérarchiques par le biais de circulaires et pas sur BFM TV. Il nous semblait que la situation sanitaire était tellement préoccupante que des notes de service allaient arriver ! Nous nous trompions. C'est pourtant dans pareille situation que des messages clairs sont la preuve de toute la considération accordée aux personnels. Nous en venons à nous demander si tous les IEN du département ont participé au même conseil d'IEN devenu maintenant célèbre, tant les réactions et comptes-rendus sont différents.

Ainsi, des inspecteurs de l'Education Nationale sous votre autorité demandent aux équipes enseignantes, aux directrices et directeurs de rédiger un protocole d'accueil qui ne se base sur... rien ! Et surtout pas sur des normes sanitaires strictes à appliquer dans l'intérêt des élèves, des familles, des personnels, des citoyens...

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

Ainsi, des inspecteurs de l'Education Nationale sous votre autorité envoient aux équipes le projet de protocole sanitaire, incomplet, non validé par le ministère ... et issu des réseaux sociaux !

Ainsi, des inspecteurs de l'Education Nationale sous votre autorité indiquent à celles et ceux d'entre nous qui sont également parents, que leurs enfants seront prioritairement accueillis dans les écoles, voire que, quel que soit leur âge, ils pourront les amener dans la leur (peut-être en passant par la porte de derrière...) sans que notre hiérarchie n'ait rien dit, écrit ou officialisé là-dessus !

Ainsi, des inspecteurs de l'Education Nationale sous votre autorité annoncent la fin du télétravail à partir du 11 mai et « tous les enseignants à l'école », même les enseignants-parents en situation délicate pour garder leur enfant.

Ainsi, des inspecteurs de l'Education Nationale sous votre autorité imposent aux équipes, plus particulièrement aux directrices et directeurs, un retour prématuré de sondages envoyés aux familles, sans avoir aucun élément d'information à leur communiquer. Imposent aussi parfois une date limite d'information aux familles de l'organisation d'accueil à partir du 12 mai.

Monsieur le Directeur académique, il est urgent de siffler la fin de la récréation.

Le SNUipp-FSU 66 vous demande de transmettre à l'ensemble des personnels enseignants du premier degré et des AESH, via leurs boîtes professionnelles, un cadre clair sur les conditions de la reprise précisant la position administrative de chacune et chacun (personnels ayant contracté ou ayant été en contact avec le covid-19, personnels ayant une pathologie, personnels ayant des enfants de moins de 16 ans, collègues enceintes, collègues placés en télétravail, personnels n'ayant pas de solution de garde d'enfant, collègues parents d'un enfant en situation de handicap, collègues ayant un conjoint ou un enfant vulnérable au covid-19, etc...). Le SNUipp-FSU 66 ne manquera pas de le critiquer, si celui-ci n'est pas satisfaisant ou s'il présente une rupture d'égalité citoyenne sur le « volontariat » dont l'ensemble des parents bénéficient pour le retour de leurs enfants à l'école, mais il aura au moins le mérite d'exister !

Le SNUipp-FSU 66 vous demande de permettre à toutes les équipes de préparer la réouverture en toute sérénité. Cela implique que l'ouverture le 12 mai, là où les équipes et les municipalités ne sont pas prêtes, ne peut pas avoir lieu.

Le SNUipp-FSU 66 invite tous les conseils d'école à se réunir afin de donner un avis sur les conditions sanitaires locales et sur la réouverture des écoles.

Le SNUipp-FSU 66 invite toutes les équipes qui constateraient des difficultés à saisir le CHSCT, par le biais des fiches RSST, DGI et par des alertes écrites à votre attention.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre profond attachement au service public d'Education.

Audrey Corrège, Jérôme Guy et Jean-François Noguès

Co-secrétaires du SNUipp-FSU 66

Pour l'école, on ne doit pas se priver.